



Municipalité de Sainte-Sabine

15 MAI 2018

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu lundi 4 juin à 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le **lundi 21 mai 2018** en raison de la Journée nationale des patriotes.

RAPPEL – VERSEMENTS DE TAXES 2018

Le 1^{er} versement était dû pour le 26 mars dernier
Le 2^e versement est dû pour le 26 juin 2018
Le 3^e versement est dû pour le 27 août 2018

EMPLOI ÉTÉ – MUSÉE ÉCOLE

Nous sommes à la recherche d'un guide au Musée École
pour la saison estivale 2018.

Le nombre d'heures requis par semaine est de 32 heures.
Les journées de travail sont du jeudi au dimanche de
9h30 à 17h00 pour une période de 8 semaines,
soit du 28 juin au 19 août 2018.

Tu retournes aux études, tu es âgé d'au moins 16 ans, tu es dynamique, tu t'intéresses à l'histoire et au patrimoine, tu es une personne responsable.

Envoie ton curriculum vitae au bureau municipal, par courrier au 185 rue Principale, Sainte-Sabine (Québec), J0J 2B0, ou par courriel à administration@saintesabine.ca et ce, au plus tard le 31 mai 2018.



FÊTE FAMILIALE - PARC DES LIBELLULES

Une fête familiale au Parc des Libellules aura lieu samedi 25 août prochain. Le Comité des fêtes et des parcs, composé de mesdames Mylène Groleau, Nathalie Montminy et Myriam Proulx, vous proposera diverses activités tout au long de la journée. Suivez les prochaines publications pour plus de détails.

Municipalité Sainte-Sabine

185 rue Principale
Sainte-Sabine, Qc
J0J 2B0

Téléphone

450-293-7686

Télécopie

450-293-7604

Adresse électronique

administration@saintesabine.ca

Site internet

www.saintesabine.ca

Heures d'ouvertures

Lundi au jeudi
De 8h à 12h et 13h à 17h

Fermé

Vendredi

VENTES DE GARAGE

Aucun permis est nécessaire

Les ventes de garage sont autorisées,
entre 9h00 et 21h00
seulement les fins de semaines suivantes:



- la Fête des Patriotes le 21 mai, trois jours consécutifs (samedi, dimanche et lundi).
- la 2^e fin de semaine de juillet (14 et 15 juillet) deux jours consécutifs (samedi et dimanche)
- le 3 septembre à la Fête du travail, trois jours consécutifs (samedi, dimanche et lundi)

RAPPEL POUR ABRI D'AUTO

N'oubliez pas que la date limite pour enlever son abri d'auto était
le 1^{er} mai 2018.

MALADIE DE LYME

Nous tenons à vous rappeler les mesures de prévention pour éviter de contracter la maladie de Lyme. Cette infection est causée par une bactérie qui est transmise à l'humain par la piqûre d'une tique infectée.

Qui est le plus à risque? Toute personne pratiquant des activités à l'extérieur (camping, jardinage, randonnée, etc.) dans le sud du Québec devrait prendre des précautions, particulièrement en Haute-Yamaska et dans Brome-Missisquoi.

La tique se tient sur la végétation, principalement dans les boisés et les herbes hautes.

Comment bien se protéger, moi et mes enfants? Lors d'activités à l'extérieur, de mai à octobre, il est recommandé d'utiliser un chasse moustique contenant du DEET ou de l'icaridine, de porter des souliers et des vêtements longs et clairs, et d'éviter de frôler la végétation. Au retour de l'activité, prenez une douche et examinez votre corps à la recherche de tiques.

Consultez le Portail santé mieux-être ou appelez Info-Santé au 811 si vous trouvez une tique : retirez-la selon la méthode suggérée. Notez que si vous avez été piqué en Haute-Yamaska ou dans Brome-Missisquoi, un **traitement préventif** pourrait vous être administré. Si des symptômes tels que des rougeurs à l'endroit de la piqûre, de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue, une raideur à la nuque, des douleurs articulaires ou musculaires surviennent au cours du mois suivant, consultez un médecin rapidement. Pour plus d'information sur la maladie de Lyme, visitez le www.santeestrie.qc.ca/lyme



BIBLIOTHÈQUE

La vente de livres usagés se poursuit, ils nous restent encore de très bon titres parmi un large éventail de romans, documentaires, livres jeunes, etc.

Nous vous offrons des livres usagés à des prix minimes. Venez profitez des aubaines !

Heures d'ouverture: Mercredi 13h30 à 17h et 19h à 20h30
Vendredi 19h à 20h30



Fête des voisins! Samedi 9 juin 2018

C'est le temps de prévoir votre participation à la Fête des voisins 2018. La municipalité de Sainte-Sabine s'inscrit encore cette année à la Fête des voisins qui aura lieu le samedi 9 juin 2018.

Vous êtes invités en tant que citoyens à vous joindre à cet événement. Le rôle de la municipalité est de promouvoir l'événement de façon à vous donner le goût d'organiser une fête avec vos voisins immédiats en vous invitant en toute simplicité à un 5 à 7, à un BBQ ou un pique-nique, dans le but d'apprendre à se connaître.

C'est bon un moyen pour renforcer le tissu social de notre communauté, pour développer l'appartenance, l'entraide et le sentiment de sécurité, pour rapprocher les générations et les citoyens d'origines diverses, pour alimenter une dynamique de participation dans la communauté et l'occasion d'avoir du plaisir à vivre ensemble.

Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira, ils peuvent consulter le site Web de la Fête des voisins pour trouver des suggestions d'activités : www.fetedesvoisins.qc.ca.

Procurez-vous des cartons d'invitation et des ballons et distribuez-les à vos voisins. Les cartons et les ballons sont disponibles au bureau municipal situé au 185, rue Principale.

Informez la municipalité de votre intention d'organiser une petite fête afin de comptabiliser le succès de cette journée.

De plus, si vous désirez qu'une rue ou une portion de rue soit fermée à la circulation ou si vous désirez utiliser un terrain municipal il faut faire une demande écrite auprès du conseil pour obtenir une autorisation. Cette demande doit parvenir à la municipalité au plus tard lundi le 30 mai 11h00 afin que celle-ci soit présentée à la séance du conseil qui aura lieu le soir même.

Pour informations vous pouvez contacter : la Municipalité de Sainte-Sabine 450-293-7686 ou Courriel : administration@saintesabine.ca